

ETUDES

So

SOLIDARITÉS


JUIN 2010

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

D'ANGERS, TRÉLAZÉ
ET D'AGGLOMÉRATION

Synthèse

aura
agence d'urbanisme
de la région angevine


**angers Loire
métropole**
communauté d'agglomération

Sommaire

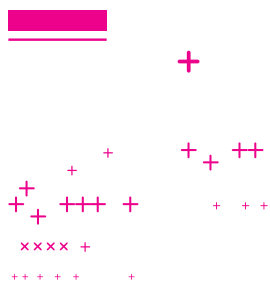
P. 01 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE
P. 02 QUELQUES ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

P. 04 THÉMATIQUE 1
P. 05 THÉMATIQUE 2
P. 06 THÉMATIQUE 3
P. 07 THÉMATIQUE 4
P. 08 THÉMATIQUE 5

P. 09 ALM, DÉMARCHE PARTENARIALE
P. 10 TRÉLAZÉ, DÉMARCHE VILLE ET QUARTIER
P. 11 ANGERS, DÉMARCHE VILLE
P. 12 QUARTIER ROSERAIE/ORGEMONT
P. 13 QUARTIER DEUX-CROIX/BANCHAIS
P. 13 QUARTIER MONPLAISIR
P. 14 QUARTIER HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
P. 14 QUARTIER BELLE-BEILLE

P. 15 TEMPS D'ANALYSE PARTAGÉE

P. 16 PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS



CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE D'ANGERS, TRÉLAZÉ ET D'AGGLOMÉRATION 2009

Les signataires du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) se sont engagés dans une démarche d'évaluation et d'observation qui intègre les éléments de contexte local et les directives nationales.

Cette démarche se décline en plusieurs volets autour d'un objectif permanent de réajustement des orientations validées par la signature du contrat le 19 mars 2007 :

- Une observation continue des territoires prioritaires des communes du CUCS élargie aux communes initialement pressenties¹ et autres quartiers de la ville d'Angers.

- Un rapport de l'activité permettant de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés.

- Un appel à projet unique
- Un temps annuel d'analyse partagée
- Une évaluation du Cucs sur les pratiques et les façons de faire

Le contrat a été prolongé d'un an par avenant à compter du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2010.

Quelques éléments de contexte

Au regard des indicateurs d'observation, la situation sociale des quartiers prioritaires reste délicate. Elle justifie la poursuite de l'engagement des partenaires et d'une action conjointe de tous les acteurs sur les territoires.

1- Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné et Saint-Barthélémy-d'Anjou

Recensement 2006	Roseraie/Orgemont	Deux-Croix/Banchais	Monplaisir	Hauts-de-Saint-Aubin	Belle-Beille	Plaines/Petit-Bois	Angers	Trélazé	ALM
Population	16 157	10 989	10 871	8 855	11 778	6 088	152 337	12 207	265 386
dont part des moins de 20 ans	26,6%	24,4%	31,0%	26,0%	29,3%	28,7%	25,1%	29,4%	26,3%
Part famille monoparentale/ ménages	21,5%	19,6%	23,8%	18,1%	26,7%	17,0%	18,3%	13,2%	7,8%
Part sans diplôme	22,5%	21,4%	30,3%	19,2%	24,2%	32,3%	16,8%	26,4%	16,3%
Part actifs salariés 15 ans et + précaires	22,1%	21,7%	22,1%	27,6%	27,4%	19,9%	22,6%	16,6%	9,6%
Part locatif social	56,8%	35,9%	62,5%	36,0%	52,6%	47,8%	30,7%	32,2%	26,0%
Part T1 T2	23,2%	22,6%	12,5%	32,8%	32,8%	10,9%	34,6%	11,7%	25,1%

Source: Insee, RP 2006, exploitation principale et complémentaire

Observation/ suivi 2009	Part des élèves en collège public issus de milieux défavorisés	Demandeurs d'emploi (cat. 1+2+3)	Allocataires sous le seuil de bas revenu (60% de la médiane /942€)	Faits constatés de délinquance	Entrants parc locatif social aux revenus < 60% des plafonds	
					Avant 1 ^{er} juin 09	Après 1 ^{er} juin 09
6 quartiers prioritaires	entre 39 et 57%	1 700	6 812	2 732	529****	320****
Trélazé	54%	135	972	361	82	78
Angers	entre 9 et 53%*	3 431	14 652	8 870	912	
Agglo	NR**	5 068	NR	NR	1 222	1 929
Département	34,8%	NR	NR	NR	NR	NR

* % PCS défavorisés Angers hors QP ; ** moyenne académique ; *** Suite à la loi MOLLE, le plafond d'accès au logement social a été baissé de 10,6% à compter du 1^{er} juin 2009 ; **** Hors Plaines/Petit-Bois

Quelques éléments quantitatifs, bilan d'activités 2009

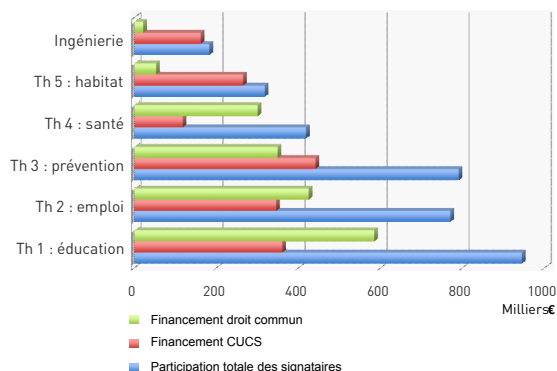
Le Cucs composé de cinq thématiques prioritaires totalise 3.424.199€ de soutien des partenaires signataires aux actions répondant aux objectifs. Le contrat soutient des actions accueillant majoritairement un public originaire des territoires prioritaires. En 2009, 182 actions ont été financées dans ce cadre.

La part des financements CUCS représente 49% des financements des signataires, les 51% restant provenant de leur politique de droit commun.

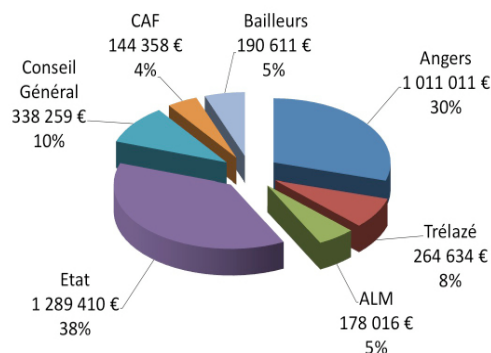
«Les moyens spécifiques apportés par ce contrat ne se substituent pas à ceux qui existent mais y concourent de façon complémentaire : en renforcement des interventions de droit commun, ou en impulsion d'initiatives et d'expérimentation» (extrait du contrat cadre 2007-2009).

1- Les financements des signataires du Cucs

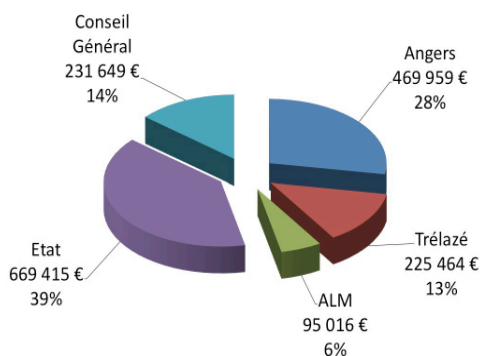
Répartition des financements totaux : Cucs et droit commun



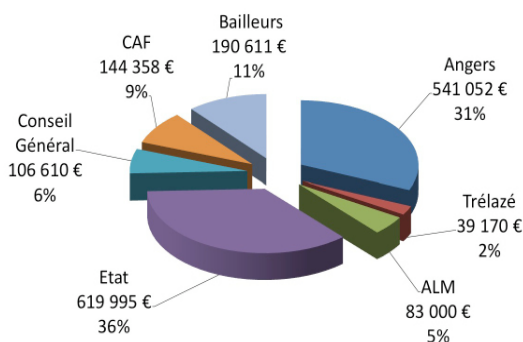
Répartition de la participation des signataires



Part de participation CUCS



Part de participation droit commun



2009	Participation totale des signataires du CUCS		dont part des financements CUCS par thématique		Nombre de projets	
Th 1 : éducation	944 908 €	28%	360 523 €	38%	84	46%
Th 2 : emploi	770 230 €	22%	345 617 €	45%	14	8%
Th 3 : prévention	790 551 €	23%	441 297 €	56%	10	5%
Th 4 : santé	418 217 €	12%	117 817 €	28%	14	8%
Th 5 : habitat	317 749 €	9%	264 841 €	83%	60	33%
Ingénierie	182 544 €	5%	161 408 €	88%		
TOTAL	3 424 199 €	100%	1 691 503 €	49%	182	100%

Le poste «ingénierie» comprend les charges d'observation et d'évaluation (AURA et SETEC) ainsi que la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de Trélazé.

2- Répartition des financements Cucs et du nombre de projets par objectif

Th	Thématique	Description	Montant	Nb	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Montant
Th 1	Réussite et continuité éducatives	- L'accès à la culture et à la pratique sportive - La continuité éducative pour la réussite scolaire - Le soutien aux parents	360 523 €	84	Obj 1 : 47 Obj 2 : 13 Obj 3 : 24	268 147 € 14 702 € 77 674 €		
Th 2	Emploi et développement économique	- L'accès à l'emploi - La meilleure connaissance réciproque des acteurs	345 617 €	14	Obj 1 : 14 Obj 2 : 0	345 617 € ---		
Th 3	Prévention de la délinquance et tranquillité publique	- La prévention de la récidive - La tranquillité publique au quotidien - La prévention des conduites à risques	441 297 €	10	Obj 1 : 7 Obj 2 : 3 Obj 3 : 0	54 156 € 387 141 € ---		
Th 4	Santé	- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux - Le renforcement des compétences et de l'animation - L'accès aux soins et à la prévention	117 817 €	14	Obj 1 : 1 Obj 2 : 5 Obj 3 : 8	19 500 € 15 190 € 83 127 €		
Th 5	Habitat et cadre de vie	- Le renforcement des liens entre les projets urbain et social - La relance de la Gestion Urbaine de Proximité - L'amélioration de la qualité de vie	264 841 €	60	Obj 1 : 1 Obj 2 : 0 Obj 3 : 59	4 740 € --- 260 101 €		

N.B. : Les objectifs sont déclinés dans les pages thématiques

3- Pérennité et durée des projets

	Total projets	Projets ponctuels	Projets pérennes	Sur année civile	Sur année scolaire	Durée moyenne (mois)
Th 1 : Réussite et continuité éducatives	84	21	63	65	19	10,0
Th 2 : Emploi et développement économique	14	5	9	13	1	8,8
Th 3 : Prévention de la délinquance et tranquillité publique	10	1	9	10	0	11,1
Th 4 : Santé	14	9	5	12	2	9,4
Th 5 : Habitat et cadre de vie	60	35	25	56	4	8,2
TOTAL DES ACTIONS	182	71	111	156	26	9,0

4- Plages de financement global et de budget de projet

	Nbre de projets	Montants	Financement CUCS					Budget du projet		
			0 €	< 4 k€	4 k€ << 20 k€	> 20 k€	n.r.	< 6 k€	6 k€ << 30 k€	> 30 k€
Th 1 : Réussite et continuité éducatives	84	842 401 €	4	21	49	10	10	13	41	20
Th 2 : Emploi et développement économique	14	756 985 €	0	3	6	5	2	3	3	6
Th 3 : Prévention de la délinquance et tranquillité	10	790 551 €	0	0	3	7	2	0	3	5
Th 4 : Santé	14	418 217 €	1	5	4	4	0	4	4	6
Th 5 : Habitat et cadre de vie	60	264 841 €	6	26	25	3	29	6	19	6
TOTAL DES ACTIONS	182		11	55	87	29	43	26	70	43

N.B. : La CAF et les bailleurs ne distinguent pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun. Dès lors, les sommes allouées sont intégrées au montant «hors CUCS». Les dépenses d'ingénierie n'étant pas ventilées, elles ne rentrent pas dans les calculs des ratios par thématique.

Les bilans des actions menées en 2009 sont la synthèse des bilans Cerfa établis par les opérateurs. Ils sont présentés par thématique et indiquent le nombre de projets et leur répartition par objectif. Les montants pris en compte sont des crédits CUCS.

THÉMATIQUE 1. RÉUSSITE ET CONTINUITÉ ÉDUCATIVES

Accès à la culture et à la pratique sportive - continuité éducative pour la réussite scolaire - soutien aux parents

Écarts persistants entre la situation des collèges et des élèves des quartiers prioritaires et les autres

Observations

- Entre les rentrées scolaires 2006 et 2009, les effectifs des collèges publics et privés des quartiers prioritaires d'Angers se sont réduits (-14%) tandis qu'ils étaient stables pour les autres collèges.

- La proportion d'élèves boursiers est toujours importante et en hausse depuis 2006 dans les quartiers prioritaires d'Angers (entre 36% et 74% contre 30% pour le département).

- La proportion d'élèves issus de catégories sociales défavorisées est importante sur les quartiers prioritaires (entre 39% et 57% contre 36% pour l'académie).

- Les élèves de l'éducation prioritaire sont moins souvent orientés vers une seconde générale ou technologique (entre 36% et 59% contre 34% pour le département).

- Les décisions de redoublement en 6^e et 4^e dans les collèges d'Angers sont plus importantes dans les collèges Lurçat et Montaigne.

- Depuis 2006, l'écart entre le taux de réussite du département au diplôme national du brevet et celui des collèges de l'éducation prioritaire s'est réduit.

Bilan des actions menées en 2009

Trois objectifs sont distingués :

1- L'accès à la culture et à la pratique sportive (47 projets, 268.147 €)

2- La continuité éducative pour renforcer la réussite scolaire (13 projets, 14.702 €)

3- Le soutien aux parents (24 projets, 77.674 €)

Au total 84 projets ont été menés par 45 opérateurs avec un financement de 360.523 €. Des projets essentiellement pérennes (75%), aux budgets pour la plupart inférieurs à 20.000 € et conduits sur l'année civile (80%). Forte de 46% de l'ensemble

des projets CUCS, cette thématique repose beaucoup sur les maisons de quartiers qui en portent la moitié.

Résultats des bilans

- Accès à la culture : l'aide aux pratiques amateurs et l'éveil artistique prédominent dans les objectifs des projets, plus que la fréquentation durable des structures professionnelles. Les partenariats avec les équipements culturels et sportifs manquent de lisibilité.

- La culture est utilisée ici comme outil générateur de lien social.

- Les actions en lien avec la réussite scolaire (CLAS : de l'ordre de 400 enfants et jeunes concernés) mobilisent fortement l'implication des parents ; les relations avec les écoles sont peu évoquées

- Les animations familiales (ateliers enfants parents, sorties familiales,...) concernent 90% des projets de l'objectif 3. Valorisation et promotion des parents sont des éléments forts des projets.

- Les projets en direction des jeunes (VWV) s'inscrivent majoritairement dans l'objectif 1.

Public

- Agé principalement de 6 à 16 ans.

- De plus en plus de jeunes de moins de 12 ans sur l'espace public avec des comportements «déstabilisants» pour les professionnels.

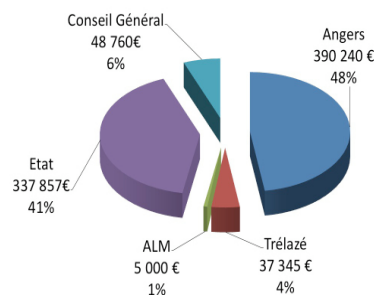
Analyse - Evaluation

- On constate un grand désarroi des parents face aux problèmes de scolarité de leurs enfants.

- Les opérateurs rencontrent une difficulté croissante à se mettre en relation avec les habitants ; il y a toujours plus de nécessité d'«aller vers» eux et d'intervenir sur l'espace public.

- De nombreuses actions peuvent sembler juxtaposées ; le partenariat n'est pas toujours visible et explicite.

- La mise en place d'une instance de coordination (ex : commission actions éducatives périscolaires dans les écoles de Trélazé) génère une plus-value forte des actions.



Financement total de la thématique 1

- Il est difficile de mesurer l'impact des projets : les seuls indicateurs disponibles concernent le champ scolaire.

Perspectives

- Le renforcement du partenariat semble primordial.

- Au-delà des perspectives de reconduction des actions, quelques opérateurs angevins envisagent de mettre en place un travail sur les liens fracture numérique / addiction aux «écrans».

Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2010-2011

- Meilleure articulation des dispositifs éducatifs

- Mise en adéquation des indicateurs de suivi et de contexte

- Recherche d'une complémentarité entre le soutien individualisé et les actions collectives

- Faire un lien entre ASV et PRE.

Le contrat renforce et complète les structures et dispositifs suivants

- Réseau ambition réussite (RAR)

- Programme de réussite éducative (PRE)

- Atelier santé ville (ASV)

- Plan Espoir Banlieues

- Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

- Contrat éducatif local (CEL)

- Ville, vie, vacances (VWV)

- Contrat enfance jeunesse (CEJ)

- Cordées de la réussite

- Internats d'excellence

THÉMATIQUE 2. EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accès à l'emploi - Meilleure connaissance réciproque des acteurs

Impacts de la crise depuis fin 2008 visibles sur tous les territoires

Observations

- Après le mouvement de baisse entre 2006 et 2008, le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse (à compter du 1^{er} janvier 2009) sur l'ensemble des territoires (communes d'Angers et de Trélazé, ALM et les 6 quartiers prioritaires). Chacun des quartiers prioritaires enregistre une hausse avec des variations différentes selon les territoires. Trois quartiers retrouvent leur niveau de 2006 : Belle-Beille, Les Hauts-de-Saint-Aubin et Deux-Croix/Banchais. Monplaisir, Roseiraie/Orgemont et Plaines/ Petit-Bois présentent un nombre de demandeurs d'emploi supérieur à celui de 2006 ;

- La hausse du nombre de demandeurs d'emploi est plus importante pour les jeunes (moins de 25 ans), les personnes de plus de 50 ans, les hommes et les chômeurs de longue durée.

- La fréquentation de jeunes accueillis par la Mission locale angevine étant corrélée à la situation économique, la progression des premiers accueils, observée fin 2008, se poursuit sur le 1^{er} semestre 2009. Sur l'ensemble de l'année 2009, on constate l'augmentation particulièrement rapide du nombre des hommes s'inscrivant pour la première fois (un mouvement qui s'était amorcé en 2008). En revanche les nouvelles inscriptions pour les femmes diminuent (un phénomène non encore observé sur les années antérieures).

Bilan des actions menées en 2009

Deux objectifs sont distingués :

1- L'accès à l'emploi (14 projets, 345.617 €)

2- La meilleure connaissance réciproque des acteurs (0 projets)

Au total 14 projets ont été menés par

11 opérateurs avec un financement de 345.617 €. Des projets souvent pérennes (64%), aux budgets pour la plupart supérieurs à 6.000 € - voire à 30.000 € (43%) - et conduits sur l'année civile (93%). Comportant peu de projets (8% de l'ensemble), la thématique emploi mobilise néanmoins 20% des financements ; aucune action n'a répondu aux attentes du second objectif.

Résultats des bilans

- 3 projets sur la « mise à l'emploi » et 11 sur l'accès à l'emploi (dont 9 en réponse à l'appel à projet « lever les freins à l'embauche ») qui s'inscrivent dans un processus d'accompagnement dans les parcours vers l'emploi.

- Les actions contribuent aux politiques de droit commun de l'emploi mais permettent aussi d'innover et d'expérimenter (20h chrono, Jobs Divers, Relais pour l'emploi, Coup de Pouce Solidaire)

Public

- Essentiellement jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification et avec un déficit de savoirs de base

Analyse - Evaluation

- Des projets expérimentaux qui permettent un renforcement des collaborations

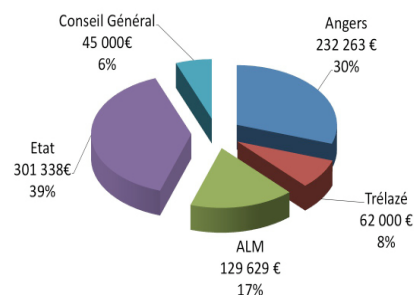
- Un partenariat pas toujours visible sur les quartiers

- La souplesse des outils et la bonne réactivité de la réponse produisent un effet avéré de dynamisation, et de re-motivation

- Il est difficile à mesurer l'impact sur l'emploi durable

- Les capacités d'accueil sont jugées insuffisantes, une grande partie des actions fonctionne avec des listes d'attente.

- La situation actuelle de l'emploi (crise économique) pénalise fortement les résultats et l'impact des projets.



Financement total de la thématique 2

Perspectives

- Accompagnement de proximité des demandeurs d'emploi dans leurs recherches (RPE Trélazé, club de chercheurs d'emploi...)

- La relance de l'objectif 2 est nécessaire - pas ou peu d'animation de la thématique sur les quartiers alors que la préoccupation est forte.

Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2010-2011

- Renforcement du plan local de soutien de l'emploi à l'échelle de l'agglomération.

- Mise en place d'une plate-forme d'aide à la mobilité portée par la Maison de l'Emploi

- Développement de l'objectif 1 : « accès à l'emploi en levant les freins à l'embauche »

- Réflexion sur la création d'une école de la deuxième chance

- Mise en œuvre des préconisations de la mission d'appui aux acteurs locaux sur la création d'activité (plan Espoir Banlieues).

Le contrat renforce et complète les structures et dispositifs suivants

- Mission locale angevine (MLA)

- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

- Conseillers emploi formation (CG49)

- Zone franche urbaine (ZFU)

- Contrat d'autonomie « Un coach pour l'emploi » pour les jeunes des quartiers CUCS (Etat)

THÉMATIQUE 3. PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Prévention de la récidive - Tranquillité publique au quotidien - Prévention des conduites à risques

Une situation locale qui s'améliore, mais un sentiment d'insécurité encore prégnant sur quelques territoires

Observations

- On observe une tendance à la baisse de la délinquance depuis 2006, cependant, elle est plus présente sur quelques territoires : Hauts de St-Aubin, Monplaisir et centre ville élargi d'Angers.

- La diminution de la délinquance est plus marquée dans les territoires prioritaires (hors Plaines/Petit Bois) entre 2006 et 2009.

- Les violences urbaines sont en baisse depuis 2006. Cependant, l'année 2009 vient rompre avec la baisse engagée depuis 2007 sur l'ensemble des territoires, hors Trélazé. Cette hausse en 2009 s'observe principalement à Angers (+84 faits), notamment dans les quartiers non prioritaires de la ville (secteur Centre-Ville/Saint-Serge : progression des incendies de poubelles +22 faits)

- Il y a moins d'atteintes aux biens depuis 2006. Là encore, 2009 illustre une hausse de ce type d'infractions sur Trélazé et Plaines/ Petit Bois et, dans une moindre mesure, à Monplaisir et Deux-Croix/ Banchais

- La diminution des atteintes aux personnes est moins marquée depuis 2006 (hors Trélazé), avec une nouvelle augmentation en 2009 dans certains quartiers prioritaires : Deux Croix/ Banchais (+29 faits), les Hauts de Saint Aubin (+10 faits)

- Le nombre de personnes mises en cause est en augmentation depuis 2006, y compris pour les mineurs (dans une moindre mesure). Pour autant, la part des mineurs dans le total des mises en cause baisse dans la plupart des quartiers prioritaires.

Bilan des actions menées en 2009

Trois objectifs sont distingués :

1- La prévention de la récidive (7 projets, 54.156 €)

2- La tranquillité publique au quotidien (3 projets, 387.141 €)

3- La prévention des conduites à risques (0 projets)

10 projets ont été menés, pour cette thématique, par 8 opérateurs différents avec un financement de 441.297€. Des projets pérennes à 90%, aux budgets pour la plupart supérieurs à 20.000€ et qui tous ont été conduits sur l'année civile. Une majorité de projets concernent la prévention mais ce sont les actions autour de la tranquillité publique – principalement les correspondants de nuit – qui « pèsent » 88% du budget de la thématique et 23% du total des financements CUCS.

Résultats des bilans

- La majorité des actions s'inscrivent dans la prévention de la récidive (mesures de responsabilisation, Maison d'arrêt, ...)

- Les stages de citoyenneté, initiés dans le cadre du CUCS, se poursuivent mais émergent maintenant au FIPD (Fonds d'intervention de prévention de la délinquance).

- Il s'agit pour l'essentiel d'actions structurantes qui viennent renforcer les politiques de droit commun, voir y « suppléer ».

- Les Correspondants De Nuit (CDN) d'Angers et de Trélazé participent, à travers leurs interventions de médiation, à la tranquillité publique sur 4 quartiers prioritaires

- La prévention des conduites à risque est largement abordée dans les projets tels que VVV (Ville Vie Vacances) en direction des jeunes : prévention routière, conduites addictives, conduites à risques...

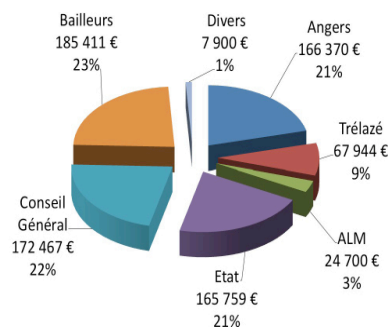
Public

- Détenus, sortants de prisons, mineurs primo-délinquants
- Habitants des quartiers

Analyse - Evaluation

- Bon retour sur les correspondants de nuit et sur toutes les actions en général

- Le résultat des stages de citoyenneté est très encourageant (pas de récidive à ce jour sur les 40 stagiaires majeurs 2008 et 2009)



Financement total de la thématique 3

- La participation des habitants (information, sensibilisation, concertation) est peu sollicitée

- cellules de veille fréquentes et efficaces sur les quartiers d'Angers
- animation active et partenariale de la thématique sur Trélazé.

Perspectives

- Il faut accentuer l'animation participative de cette thématique sur les cinq quartiers d'Angers.

Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2010-2011

- Développement des actions d'animation et de prévention en direction des jeunes (10-15 ans)

- Renforcement et pérennisation des dispositifs de médiation

- Réseau des acteurs pour suivre les personnes en souffrance psychique

- Meilleure information sur les délits et les dépôts de plainte

- Accompagnement des victimes sur le long terme

- Travail sur les conduites addictives.

Le contrat renforce et complète les structures et dispositifs suivants

- Le contrat local de sécurité (communes qui ont mis en place des cellules de veille ou de vigilance par quartier)

- Le conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance (Angers Loire Métropole)

- Le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

- Ville, vie, vacances (VVV)

THÉMATIQUE 4. SANTÉ

Meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux - Renforcement des compétences et de l'animation - Accès aux soins et à la prévention

Une démarche d'observation et de mobilisation engagée depuis 2008

Observations

Des démarches sont entreprises pour une meilleure connaissance des situations de santé et de recours aux soins avec le recueil de données auprès de la CPAM et du Cesame et le développement d'un partenariat entre la ville d'Angers et l'Observatoire Régional de Santé.

Un atelier santé ville a été mis en place afin de mieux connaître le rapport à la santé de la population du quartier de Monplaisir et de Trélazé.

En 2009, un plan local de santé est élaboré sur Angers et Trélazé avec 4 orientations majeures : renforcer l'animation de réseau et la communication sur le territoire, adapter les pratiques professionnelles, favoriser l'accès aux droits et aux soins et agir sur les déterminants de santé au quotidien.

Bilan des actions menées en 2009

Trois objectifs sont distingués :

1- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux (1 projet, 19.500 €)

2- Le renforcement des compétences et de l'animation (5 projets, 15.190 €)

3- L'accès aux soins et à la prévention (8 projets, 83.127 €)

La thématique santé compte 14 projets qui ont été menés par 12 opérateurs avec un financement de 117.817€. Des projets souvent ponctuels (60%), aux budgets très divers (de 2.500€ pour un projet de prévention des conduites addictives à 250.000€ pour le SAMU social) et principalement conduits sur l'année civile (85%). La thématique santé mobilise seulement 7% des financements CUCS totaux.

Résultats des bilans

- Les projets sont essentiellement développés autour des problématiques de la prévention, et de la promotion de la santé (activités physiques, alimentation,...) et de la formation des acteurs.

- Les actions se déroulent majoritairement à l'échelle des villes et/ou de l'agglomération.

- Il existe des collectifs santé sur chacun des quartiers

- La mise en place des médiateurs santé (Aptira) a été repérée comme projet innovant.

Public

- Les publics en errance (SDF, jeunes...)

- les habitants des quartiers fréquentant les associations

- Les publics éloignés de la prévention

Analyse – Evaluation

- Peu ou pas d'actions de quartier (celles-ci sont prises en charge par les collectifs santé, et financées dans le cadre du droit commun)

- Récurrence de la question du bien-être individuel

- Regain d'intérêt pour les groupes d'expression et groupes de parole (rythmes familiaux, soutien psychologique, alcoolisme...)

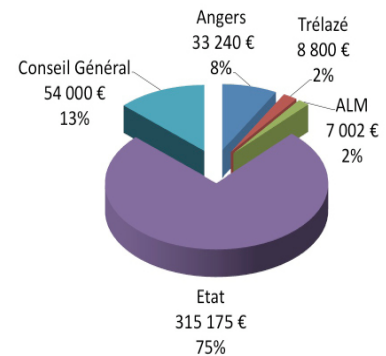
- Un poids fort des actions en faveur des publics en errance

Perspectives

- Mise en place d'un plan local de santé sur Angers

- Mise en oeuvre du plan local de santé sur Trélazé

- Sensibilisation des jeunes sur les rythmes de vie (repas, sommeil...).



Financement total de la thématique 4

Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2010-2011

- Poursuite de l'objectif 3 : « accès aux soins et à la prévention »

- Articulation des réflexions de l'instance thématique santé avec les collectifs sur les quartiers

- Prévention et lutte contre les addictions (en lien avec la thématique tranquillité publique)

- Meilleure prise en charge des souffrances psychiques (en lien avec la thématique tranquillité publique)

- Prévenir et lutter contre les addictions.

- Faire un lien entre PRE et ASV.

Le contrat renforce et complète les structures et dispositifs suivants

- Groupement régional de santé publique (GRSP)

- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT)

- Réseau des Acteurs en Addictologie du Maine et Loire (RESAAD)

Thématique 5.

HABITAT ET CADRE DE VIE

Liens entre les projets urbains et sociaux - Relance de la gestion urbaine de proximité - Amélioration de la qualité de vie

Attractivité du parc locatif social influencée par les travaux de rénovation urbaine

Observations

Au 1^{er} janvier 2009, les six quartiers prioritaires de l'agglomération totalisent 13.729 logements locatifs sociaux soit près de 45% des logements locatifs sociaux de l'agglomération alors qu'ils ne comptent qu'à peine 25% des résidences principales.

Le programme de rénovation urbaine (PRU) de Trélazé se termine en 2010, tandis que celui d'Angers a bénéficié d'un avenant supplémentaire. La phase de démolition sur Angers a cependant été terminée en 2009. Dans un premier temps les nouveaux logements locatifs sociaux ont été livrés sur les autres quartiers de ces deux communes mais également sur d'autres communes de l'agglomération afin de mieux répartir l'offre. Dans un second temps, la phase de reconstruction sur site va comprendre une part de logements locatifs sociaux.

Ces nouvelles livraisons et l'amélioration des logements se traduisent par une hausse des attributions, une amélioration de l'attractivité du parc (notamment sur Belle-Beille, Trélazé et Grand-Pigeon où le projet de rénovation urbaine (PRU) est plus avancé) et une résorption de la vacance.

Bilan des actions menées en 2009

Trois objectifs sont distingués :

1- Le renforcement des liens entre les projets urbains et sociaux (1 projet, 4.740 €)

2- La relance de la Gestion Urbaine de Proximité, GUP (0 projets)

3- L'amélioration de la qualité de vie (59 projets, 260.101 €) 60 projets ont été menés, pour la thématique habitat

et cadre de vie, par 33 opérateurs différents avec un financement de 264.841 €. Des projets souvent ponctuels (58%), aux budgets pour la plupart de taille moyenne et qui ont été conduits à 85% sur l'année civile. Tous les projets sauf un concernent l'amélioration de la qualité de vie.

Il faut ajouter à ces projets montés dans le cadre de l'appel à projet unique, des actions légères de courte durée :

- 81 actions ponctuelles menées par les habitants et les associations avec l'aide financière du FPH (fonds de participation des habitants).
- 26 opérations fonds d'initiative locale (FIL - ville d'Angers)

Résultats des bilans

- Les projets se déclinent sous des formes variées : animations de quartier, accès aux services, amélioration du logement, information - concertation, accès aux droits, lutte contre les isolements, vivre ensemble
- Une attention toute particulière est portée sur l'animation et l'appropriation de l'espace public et du cadre de vie
- La valorisation des habitants et la contribution à l'image positive des quartiers sont des objectifs récurrents

Public

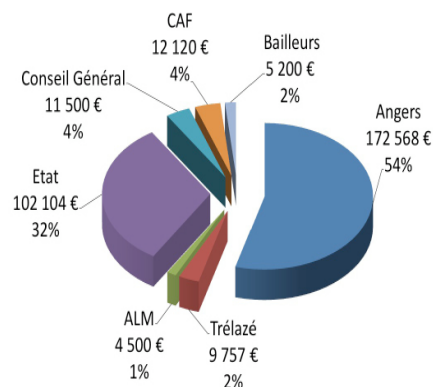
- Grande mixité des publics (volonté affichée)
- Personnes âgées, isolées

Analyse - Evaluation

- Une thématique jugée très dynamique avec des initiatives multiples et un bon partenariat

Perspectives

- La mise en place d'un Fonds d'initiative citoyenne à Trélazé
- L'accompagnement de la fin de l'opération de rénovation urbaine (ORU) et la soutien à la dynamique de développement social dans le quartier rénové de Trélazé



Financement total de la thématique 5

- La mobilisation des habitants, et plus particulièrement à travers le bénévolat
- Le développement de projets d'auto-réhabilitation accompagnée avec l'appui des compagnons bâtisseurs

Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2010-2011

- Développement des actions concourant à l'appropriation du projet de rénovation urbaine (PRU) par les habitants
- Aide aux locataires dans leur parcours résidentiel
- Accompagnement des personnes arrivant dans un nouveau logement
- Élaboration de chartes de gestion urbaine de proximité (GUP)
- Élaboration d'un diagnostic socio-urbain pour les îlots sensibles identifiés par les collectivités

Angers Loire Métropole, démarche partenariale

Population 2006
265 386 habitants
dont 24,4% en quartiers prioritaires

L'année 2009 a été marquée par plusieurs éléments majeurs :

- L'évaluation finale du Contrat Urbain de Cohésion Sociale réalisée par le cabinet SETEC a montré qu'un certain nombre de progrès conséquents ont été réalisés par rapport au contrat de ville. Une logique de projet a été mise en place grâce à l'appel à projets. **La mobilisation du droit commun, tant dans la transition vers le CUCS que pendant le CUCS, a été importante.** Mais il est à noter également que les financeurs doivent être vigilants car cette logique de projet fragilise les associations en ne leur accordant plus de subventions de fonctionnement. Des marges de manœuvre ont été trouvées pour faire émerger **de nouvelles actions** ainsi que des actions innovantes. Les projets expérimentaux sont longs à émerger et sont confrontés ensuite à la problématique de la pérennisation ; le partenariat entre signataires - dont la qualité a été soulignée - est une des conditions de la réussite de ces projets. Cependant, des marges de progression subsistent. **L'organisation peut ainsi être revue** pour consacrer plus de temps à favoriser la qualité des projets, la mise en réseau des opérateurs et leur accompagnement dans la mise en œuvre des actions. **Une plus grande implication politique** doit permettre également d'afficher plus clairement les priorités de chaque signataire. La réalisation d'une **feuille de route par quartier** est nécessaire pour répondre aux problématiques spécifiques de chaque quartier en adéquation avec les besoins des habitants. Des progrès peuvent également être réalisés en accordant **une plus grande place à la réflexion par thématique**, afin de bâtir une véritable vision partagée et une stratégie commune. **Du point de vue des opérateurs**, une meilleure communication (entre partenaires, sur l'organisation et sur les processus d'instruction), un suivi renforcé (présentation du projet et de son bilan, points réguliers pour s'expliquer de vive voix, convention pluri annuelle), des démarches simplifiées, doivent être réalisés.
- Le prolongement du CUCS en 2010, avec la volonté affichée du gouvernement d'engager rapidement la réforme de la géographie prioritaire et de la contractualisation de la politique de la ville.
- La réforme générale des politiques publiques, qui a profondément modifiée les organisations départementales et régionales de l'Etat.
- Face à la gravité de la crise économique et de la situation de l'emploi qui en découle, Angers Loire Métropole a décidé de renforcer sa politique à travers un plan de soutien en faveur de l'emploi.

Objectifs transversaux aux thématiques et quartiers

- Accroître les moyens humains et financiers en direction des publics les plus fragiles qui rencontrent de plus en plus de difficultés devant la complexification des démarches et dispositifs.
- Préserver la participation des institutions aux collectifs de territoires pour la cohérence et la complémentarité des actions.
- Assurer une présence et une qualité suffisante des services publics sur les territoires pour redonner confiance aux usagers.
- Aider les associations à trouver et former de nouveaux bénévoles.

Observations générales sur les bilans des actions

L'analyse technique des bilans fait ressortir une difficulté à exploiter leur contenu. Les éléments de contexte et de constat à l'origine des actions sont rarement mentionnés. Le partenariat, gage d'efficacité collective, est peu décrit et insuffisamment valorisé.

L'analyse qualitative met en évidence le dynamisme des opérateurs à travers une grande diversité des modalités d'interventions, notamment pour aller à la rencontre des publics.

La mise en place de rencontres évaluatives et le renforcement de l'accompagnement des projets sont envisagés ; ils permettront de mieux répondre aux attentes des habitants, des opérateurs et des institutions.

Actions du CUCS

En 2009

23 projets, 339.449 €

12,5% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS Angers-Trélazé et d'Agglomération pour 20% du montant total des financements

En cours

- Cultures urbaines
- Prévention de la récidive
- Soutien aux détenus de la maison d'arrêt
- Samu social - jeunes en errance
- Ateliers de savoir de base
- Aide à la mobilité
- Mise à l'emploi (20 h chrono, chantier d'insertion PCV)
- Médiation santé
- Formation des acteurs
- Réseau REAAP

Trélazé, démarche ville et quartier , Plaines/ Petit-Bois

La Ville de Trélazé, en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés, s'est impliquée depuis de nombreuses années dans la Politique de la Ville. Celle-ci a permis le développement d'une dynamique de restauration du lien social grâce au soutien de la vie associative et, en lien avec l'Opération de Renouvellement Urbain, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants.

Avec la volonté de réduire les inégalités sociales et territoriales pour l'ensemble de sa population, la ville de Trélazé s'est engagée dans plusieurs dispositifs (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Programme de Réussite Educative, Opération de Renouvellement Urbain...) en faveur des habitants des quartiers prioritaires, qui représentent la moitié de la population trélazéenne. Les résultats sont visibles et mesurables, tant sur le plan urbain que social. L'ORU, initiée en 2000 dans le quartier des Plaines, se termine : l'appropriation du quartier et la mixité sociale deviennent des enjeux clés. Dans ce cadre, le CUCS renforce la démarche de développement social sur ce territoire, en soutenant des actions favorisant le mieux vivre ensemble (accueil des nouveaux résidents, animations de quartier, initiatives d'habitants...)

Toutefois, le niveau social des trélazéens, les résultats scolaires mais également les difficultés liées au contexte économique nous poussent à la vigilance : Trélazé reste une zone fragile, qui nécessite un accompagnement spécifique pour maintenir les efforts accomplis sur l'emploi, l'éducation, la prévention de la délinquance, la santé et le cadre de vie. Ainsi, en 2009, pour résoudre ces problématiques, les partenaires ont renforcé leur soutien vis à vis du Point Accueil Emploi, des correspondants de nuit, des actions de soutien à la fonction parentale et d'accompagnement à la scolarité... La municipalité a dû augmenter ses dépenses à plusieurs reprises pour assurer la continuité des actions, face aux désengagements de certains financeurs.

La présence associative dans les quartiers mais également la réflexion commune quant aux besoins du territoire ont permis d'impulser en 2009 plusieurs dynamiques partenariales : élaboration du Plan Local de Santé, mois de la petite enfance sur les écrans, création d'une commission sur la mise en cohérence de l'offre éducative périscolaire, cellules de vigilance, etc.

Objectifs identifiés à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville de Trélazé

- Favoriser l'accès à la culture en diversifiant l'offre
- Poursuivre les actions impliquant les parents : accompagnement à la scolarité des enfants, sorties culturelles...
- Remobiliser les jeunes des quartiers (jusqu'à 30ans) sur leurs parcours en les orientant vers les structures adaptées (MLA, RPE...), en travaillant sur leur mobilité géographique (les aider à sortir de leur territoire), en favorisant leur orientation (cursus scolaire et professionnel)

- Lutter contre les freins à l'embauche : aide à la mobilité, information sur le droit du travail...
- Développer des actions de prévention des conduites à risque
- Travailler sur les problèmes de santé prioritaires : souffrance psychique, santé mentale, addictions, etc.
- Poursuivre les actions en faveur de la mixité avec une offre diversifiée en termes de logements sur tous les quartiers, avec des animations permettant aux populations anciennes et nouvelles de se croiser (sur l'espace public, dans les équipements, au sein des clubs sportifs...) et en poursuivant la concertation avec les habitants.

Population 2006
12 207 habitants
4,6% d'ALM



Coulée verte à Trélazé

Actions du CUCS

En 2009
27 projets, 318.774 €

15% des projets déposés dans le cadre du CUCS Angers-Trélazé et d'Agglomération pour 19% du montant total des financements.

En cours

- Mise en cohérence des actions éducatives périscolaires
- Renforcement des actions «emploi» (point accueil emploi, petits déjeuners de l'emploi, aide à la création d'entreprise)
- Mise en œuvre du Plan Local de Santé
- Accompagnement de la fin de l'Opération de Renouvellement Urbain et développement urbain de la Ville, par des actions de prévention et en renforçant le lien social.

Angers, démarche ville

Face à la situation de crise économique, la Ville d'Angers vient contribuer au plan de soutien en faveur de l'emploi de l'agglomération. Dans le cadre du plan «Angers Proximité», elle réaffirme ses engagements de solidarité, consolide son action en direction de tous les quartiers de la ville et lance trois appels à projets : Lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale, Îlots sensibles, Jeunesse.

En septembre 2009, la création de la Direction de l'Action Territoriale et de la Jeunesse (DATJ) vient structurer l'approche territoriale, participative et transversale de la politique municipale avec des priorités affichées autour de la proximité, la jeunesse, l'éducation, l'insertion et l'emploi et le Vivre ensemble.

Population 2006
152 337 habitants - 65% d'ALM
dont 38,5% en quartiers prioritaires

Actions du CUCS

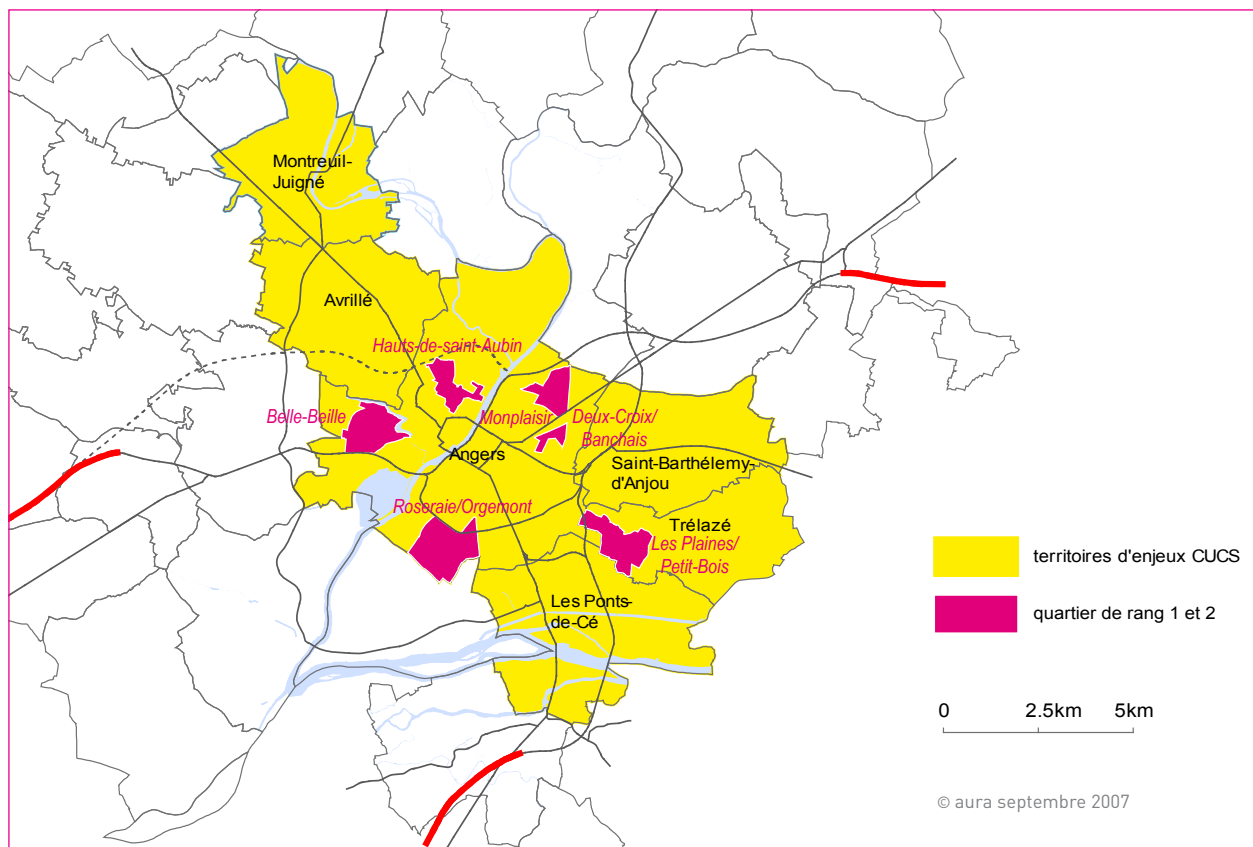
En 2009
132 projets, 916.011 €

72% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS Angers-Trélazé et d'Agglomération pour 54% du montant total des financements.

En cours

- Éducation à l'image
- Soutien à la pratique sportive (cartes partenaires, savoir nager)
- Accompagnement scolaire
- Aide au permis de conduire
- Mise à l'emploi (Jobs divers)
- Formation des acteurs

- Auto réhabilitation accompagnée
- Etude (soutien à la fonction parentale)
- Mobilisation des locataires
- Service aux personnes
- Cadre de vie



Les territoires du CUCS

LES ADJOINTS DE QUARTIER ET LES COORDINATEURS DE PÔLES TERRITORIAUX



Roseraie-Orgemont

Objectifs identifiés à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Maintenir, voire renforcer les actions d'animation qui sont conduites en direction des enfants et les développer en direction des préadolescents et adolescents, en intégrant le secteur Morellerie-Bédier.
- Développer des fonctions d'accueil, d'écoute et d'orientation individualisée en direction des jeunes et de leur famille tout en les aidant à gagner en autonomie. Redonner espoir aux jeunes et les aider dans leurs relations avec leurs parents
- Aider les populations notamment celles qui maîtrisent mal l'écrit pour répondre à la complexité des démarches administratives (écrivain public, élargir les temps de permanence des différentes structures...).

- Lutter contre les freins à l'embauche (aide aux démarches administratives, atelier-alphabétisation...), développer l'aide à la mobilité (aide au passage du permis de conduire...) et maintenir le dispositif club de chercheurs d'emploi, qui permet un accompagnement renforcé pour trouver un emploi.
- Développer une animation/formation pour redonner une place à l'adulte face aux jeunes, que ce soit en tant que parent, adhérent d'association, citoyen...
- Agir sur les déterminants de santé au quotidien (rythmes de vie, équilibre des repas, etc.), lutter contre l'isolement et favoriser l'accès aux droits et aux soins
- Aller à la rencontre des nouveaux habitants (mener des expérimentations avec un groupe de 15 habitants-relais, composé de jeunes et d'adultes).
- Créer une salle festive de proximité à disposition des habitants

Population 2006
16 157 habitants
10,6% de la ville d'Angers

Actions du CUCS

En 2009
21 projets, 79.404 €

16% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS sur Angers pour 9% du montant total des financements.

En cours

- Animations et jardins en pieds d'immeubles
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Fonds de participation des habitants (19 micros projets)
- Accompagnement à la scolarité
- Mobilisation des locataires
- Soutien aux parents et aux familles
- Fonds d'initiatives locales (5 projets)
- Education à l'image
- Semaine interculturelle
- Club des chercheurs d'emploi
- Travail sur la mémoire
- Correspondants de nuit

Deux-Croix/Banchais

Objectifs identifiés à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville de Trélazé

- Aider à l'exercice de la fonction parentale (jeunes mères, parents vivant seuls avec leurs enfants) pour favoriser, renforcer le dialogue parents/ enfants.
- Aider les jeunes à formaliser et à répondre à leurs besoins individuels immédiats (stage, logement, job, etc.) pour les inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle.
- Accompagner les jeunes femmes avec enfants dans un projet professionnel en trouvant des modes de garde adaptés (courte durée, avance financière...) et en atténuant la barrière de la langue.
- Créer de l'activité sur le quartier et développer des aides à l'accès à l'emploi (constitution de réseaux,

lever les freins à l'embauche, développer des relations avec les entreprises d'insertion, partenariat avec les entreprises, etc.)

- Poursuivre ou développer les actions de prévention des risques, particulièrement chez les jeunes
- Renforcer les actions autour de l'estime de soi
- Développer des actions permettant le lien entre nouveaux et anciens habitants et notamment des actions permettant une meilleure intégration des nouvelles vagues issues de l'immigration (mieux comprendre l'autre pour lui permettre de s'intégrer).

Population 2006
10 989 habitants
7,2% de la ville d'Angers

Actions du CUCS

En 2009
21 projets, 42.661 €

16% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS sur Angers pour 5% du montant total des financements.

En cours

- Soutien aux parents et aux familles
- Jardins en pieds d'immeubles
- Fonds de participation des habitants (15 projets)
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VWV)
- Accompagnement à la scolarité
- Fonds d'initiatives locales (6 projets)
- Culture scientifique
- Résidence cirque
- Événements et pratiques culturelles
- Prévention routière
- Travail sur la mémoire
- Correspondants de nuit

Monplaisir

Objectifs identifiés à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Alors que les enfants et leurs parents rencontrent de grandes difficultés (décrochage scolaire, manque de préparation pour l'orientation professionnelle, parents désemparés, et impuissants face à leurs enfants adolescents ...), coordonner les nombreux dispositifs éducatifs et mobiliser les acteurs sur le quartier pour plus de cohérence et de complémentarité au sein d'une instance à créer (Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du collège pourrait être une instance de coordination)
- Face à la montée du chômage et des situations de précarité, élaborer dans le cadre du réseau ressources animé par la Ville (auquel participent les conseillers MLA et les responsables des secteurs jeunesse) des actions mettant notamment les jeunes en mouvement : formations courtes

adaptées à un public peu formé, aide à la mobilité, petits job, etc...

- Proposer des modes de garde adaptés, notamment pour des enfants de plus de 6 ans, afin de permettre aux mères principalement de s'inscrire dans un projet professionnel ou de formation
- Proposer des séances d'information et des débats sur la notion d'insécurité, sur les droits et devoirs, les délits pris en compte des plaintes par les services...
- Formaliser le plan local de santé en renforçant l'animation de réseau et la communication sur le territoire, en agissant sur les déterminants de santé au quotidien et en favorisant l'accès aux droits et aux soins
- Elaborer une stratégie urbaine globale pour inscrire le quartier dans un processus de mixité sociale, fonctionnelle... Dans l'attente, partir de la démarche de Gestion urbaine de proximité pour améliorer le cadre de vie des habitants

Population 2006
10 871 habitants
7,7% de la ville d'Angers

Actions du CUCS

En 2009
15 projets, 79.782 €

11,5% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS sur Angers pour 9% du montant total des financements.

En cours

- Animation inter culturelle
- Fonds de participation des habitants (17 projets)
- Culture
- Animation en pieds d'immeubles
- Culture scientifique
- Soutien aux familles
- Santé, qualité de vie
- Fonds d'initiatives locales (2 projets)
- Eveil musical
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VWV)
- Accompagnement à la scolarité
- Club des chercheurs d'emploi
- Correspondants de nuit

Hauts-de-Saint-Aubin

Objectifs identifiés à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Poursuivre l'animation familiale pour développer le dialogue parents/enfants, afin d'entrer en contact avec des familles « éloignées » des dispositifs. Appréhender la situation familiale de manière globale de façon à orienter la famille le mieux possible, ce qui suppose une connaissance mutuelle préalable des institutions intervenant sur le quartier et des compétences particulières pour réussir à faire passer des messages auprès des parents.
- Fédérer les services et instances éducatives pour proposer des actions diversifiées répondant à la pluralité des situations en lien avec la création d'une cité éducative sur le quartier.
- Mieux accompagner des personnes en recherche d'emploi en prenant le temps d'écouter et de construire un projet avec la personne et aider les

jeunes dans leur recherche de stage (obligatoire dans le cadre du cursus scolaire), job d'été...

- Proposer des modes de garde et de transport adaptés pour les familles monoparentales ayant des horaires de travail décalés ou des propositions d'emploi éloignées du domicile...
- Recréer une « police de proximité » afin d'instaurer un dialogue aussi bien avec les habitants que les entreprises intervenant sur les chantiers du tramway et de la ZAC et de restaurer la confiance des habitants.
- Poursuivre et amplifier les actions favorisant l'accès aux soins et aux droits, la prévention des conduites à risque et la lutte contre l'isolement.
- Engager une réflexion sur le devenir de la cité Verneau et sur la création et la gestion des relations entre les nouveaux habitants et les anciens. Notamment, proposer des sorties aux habitants de la cité Verneau ayant tendance à se replier sur leur quartier.

Belle-Beille

Objectifs identifiés à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers

- Renforcer les actions éducatives en direction des enfants, l'aide à la fonction parentale et la participation des habitants par le biais de la médiation culturelle et du Programme de réussite éducative.
- Favoriser l'insertion et freiner la rupture scolaire en développant des chartes de partenariat entre les écoles et les professionnels (ex. charte signée entre les deux collèges de Belle-Beille et l'association des commerçants et artisans) qui permettent aux enfants ne possédant pas de réseau (parents pas ou plus en activité) de trouver un stage (obligatoire en 4^e et 3^e) et en maintenant ou renforçant des actions permettant d'apporter des réponses rapides et souples aux jeunes de 16-18 ans.
- Mieux accompagner les demandeurs dans leur recherche

d'emploi (confiance en soi, simulation entretien...)

- Conforter et développer le maillage associatif notamment en assurant le renouvellement générationnel des associations qui favorise la tranquillité et permet de lutter contre l'isolement
- Renforcer l'animation de réseau (Collectif santé) et la communication sur le quartier pour prévenir et accompagner la souffrance psychique et la pathologie sociale, développer des actions de prévention en lien avec l'axe éducatif et engager un partenariat avec l'université sur l'accès aux soins des étudiants en situation précaire (en lien avec dispositifs existants : banque alimentaire, bilan de santé au SUMPS...).
- Développer les échanges avec les habitants en faveur du cadre de vie : actions permettant aux habitants de maîtriser leur consommation, réflexions avec les habitants sur le secteur appelé Vieux Belle-Beille...)

Population 2006
8 855 habitants
5,8% de la ville d'Angers

Actions du CUCS

En 2009 27 projets, 90.904 €

21% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS sur Angers pour 10% du montant total des financements.

En cours

- Soutien aux familles et aux parents
- Fonds de participation des habitants (12 projets)
- Semaine interculturelle
- Journaux de quartier
- Renforcement du lien social (laverie, jardins en pieds d'immeubles...)
- Fonds d'initiatives locales (8 projets partenariaux)
- Accompagnement à la scolarité
- Education à l'image
- Evénements et pratiques culturelles
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Découverte du monde du travail

Population 2006
11 778 habitants
7,7% de la ville d'Angers

Actions du CUCS

En 2009 11 projets, 38.562 €

8,5% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS sur Angers pour 4% du montant total des financements.

En cours

- Aide à la mobilité
- Fonds de participation des habitants (17 projets)
- Soutien aux parents et aux familles
- Lutte contre l'isolement des seniors
- Semaine interculturelle et santé
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Fonds d'initiatives locales (3 projets partenariaux)
- Chantier éducatif
- Journal de quartier
- Accompagnement à la scolarité
- Education à l'image

TEMPS D'ANALYSE PARTAGÉE,

11 juin 2010

Fréquentation

143 inscrits, 133 présents
La participation est en augmentation de 39% (89 présents en 2009) ; chiffre qui doit être sans doute un peu minoré compte-tenu d'une liste d'émargement incomplète en 2009. Au sein des présents, 55% appartiennent à une institution (73 personnes) et 45% représentent un opérateur.

Organisation

Le temps d'analyse partagée est organisé par la Mission Cohésion Sociale, en lien avec le comité technique du CUCS. Il bénéficie du soutien logistique du service «Accueil - standard - logistique» d'Angers Loire Métropole (huissiers pour café, repas, boissons) et a fait appel cette année, comme l'année précédente, aux prestataires suivants :

- IFEPSA (accueil, amphi et salles)
- Athletis (salle pour le repas)
- Le Relais Gourmet (plateaux-repas)

Pour cette édition 2010, il a été fait appel au dispositif «Jobs Divers» pour bénéficier du renfort d'un jeune garçon pour l'installation des salles, l'accueil, le rangement...

Les trois ateliers ont été pilotés et animés par des professionnels partenaires du CUCS :

- Atelier Emploi : Marie Rodriguez-Ledoux (MLA 49) et Bénédicte Le Guay (MCS - ville d'Angers)
- Atelier Santé : Nathalie Garnier (Education et Promotion de la Santé - ville d'Angers), Typhaine Allainmat (Santé - ville de Trélazé), Gwénaëlle Simon (RESAAD 49)
- Atelier Education : Frédérique Coquelet (Vie associative et politiques éducatives territoriales - DDJS), Claire Gasnier (Réussite et continuité éducatives - ville de Trélazé), Marie Lambert (CAF), Anne Tessier (Politique de la ville - CG49).

Enquête

D'une courte enquête, réalisée durant la journée, il est ressorti les remarques et appréciations suivantes :

- La présentation des rapports est globalement appréciée ; perçue comme plus dynamique mais jugée encore un peu longue. Beaucoup considèrent que les temps d'échanges étaient trop brefs et regrettent une trop forte directivité des interpellations ; il faut envisager de les préparer au sein des instances thématiques.

- Le point sur la nouvelle organisation des institutions a intéressé fortement. Il ressort du sondage une demande de documents synthétiques sur la question.

- Les ateliers sont en général qualifiés de productifs et riches. Un temps de travail plus long serait souhaitable. La disposition «en amphi» est sans doute à éviter.

- Peu de retours sur la diffusion des courts métrages ; beaucoup ont profité de ce laps de temps pour faire une pause.

- La restitution des travaux d'ateliers ne fait pas l'unanimité. Peut-être faut-il se dispenser d'un retour «à chaud» au profit du document réalisé et diffusé ultérieurement.

Quelques suggestions qui ressortent des questionnaires :

- mettre à disposition le détail des actions
- valoriser les actions innovantes
- mettre en valeur les opérateurs par des stands, expos, films...
- accorder une place aux bénéficiaires
- programmer des ateliers sur 1 ou 2 jours (dans l'année)
- permettre un échange sur les pratiques

Ateliers

Les travaux des trois ateliers ont donné lieu aux questionnements et aux prescriptions qui suivent.

Emploi

- Développer des propositions d'emploi concrètes et réactives
- Sensibiliser les entreprises à l'adaptation de leur management à l'évolution des modes de vie
- Amener l'Education nationale à intégrer dans ses programmes des modules d'orientation professionnelle et de techniques de recherche d'emploi
- Permettre aux demandeurs d'emploi d'être accueillis à proximité de leur lieu de vie.

Santé

- Préserver une approche globale et une écoute attentive des personnes
- Comment resserrer les liens avec les professionnels de soin ?
- Rôle de l'Agence Régionale Santé ?
- Sport et santé : quel est le rôle des adultes dans l'initiation des jeunes ?
- Comment éviter l'amalgame convivialité / consommation ?

Education

- Accueillir l'Education nationale au sein des signataires du CUCS
- Développer le partenariat et les collaborations entre professionnels, institutions et habitants
- Veiller à l'interaction des dispositifs
- Ne pas réduire la notion de réussite éducative à celle de réussite scolaire.

Principaux interlocuteurs

Ville d'Angers : Direction de l'Action Territoriale et de la Jeunesse

Mairie d'Angers
Bd de la Résistance et de la Déportation - BP 23527
49035 Angers Cedex 01

Bénédicte LE GUAY
Responsable de la Mission Cohésion Sociale
Tel. 02.41.05.45.61

Pôles territoriaux :

Centre ville Ney Chalouère
Coordinateur du Pôle : Brigitte NELIAS Tel. 02.41.05.45.57

Roseaie / Madeleine, Justices, St-Léonard
Coordinateur du Pôle : Annie PINEAU
Tel. 02.41.66.08.10
Chef de projet : Philippe ROUILLY
Tel. 02.41.66.08.09

Belle-Beille / Lac de Maine
Coordinateur du Pôle : Marielle MYRAN DELAYE Tel. 02.41.73.36.14
Chef de projet : Sébastien BOUDIER
Tel. 02.41.73.49.48

Doutre-Saint-Jacques / Hauts-de-St-Aubin
Coordinateur du Pôle : Marc FAUGÈRES Tel. 02.41.35.10.61
Chef de projet : Thibault DUBLANCHET Tel. 02.41.35.10.54

Monplaisir / Deux-Croix-Banchais
Coordinateur du Pôle : Audrey LAINÉ
Tel. 02.41.37.73.63
Chef de projet : Benoît BOULANG
Tel. 02.41.37.07.65

Ville de Trélazé : Mairie de Trélazé

Place Olivier Thuau - BP 27
49800 Trélazé

Delphine BERTHELOT
Chef de projet Politique de la ville
Tel. 02.41.33.74.65

Claire GASNIER
Chargée de mission Réussite et continuité éducatives
Tel. 02.41.33.74.91

Maya CAZIN
Chargée de mission Santé, Prévention de la délinquance et Habitat/cadre de vie
Tel. 02.41.69.74.59

Ludovic LACORE
Chargé de mission Opération de rénovation urbaine
Tel. 02.41.69.35.88

État : Préfecture de Maine-et-Loire

Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)

Adresse provisoire du siège : 12 bd du Roi René - 49055 ANGERS cedex 02
Adresse provisoire du Pôle et délégués du Préfet : Préfecture Site Hanneloup

Claudine DAVEAU
Responsable du Pôle Politique de la ville et lutte contre les discriminations
Tel. 02.41.81.83.55

Délégués du Préfet :
Christophe BROUAT
Tel. 02.41.81.83.40
Trélazé, quartiers "les Plaines-Petit-Bois-Daguerre"

Lucie ESTAMPE
Tel. 02.41.81.83.71
Angers, quartiers "Belle-Beille", "Hauts de St-Aubin", cité "La Bruyère"

Anne RANNOU
Tel. 02.41.81.83.66
Angers centre-ville et quartiers "Monplaisir", "Deux-Croix-Banchais"

Antoine MULOT
Tel. 02.41.81.83.68
Angers, quartier "Roseaie"

Conseil Général de Maine-et-Loire

26 ter rue de Brissac
49047 Angers Cedex 01

Anne TESSIER
Référente Politique de la ville
Tel. 02.41.18.80.64

Angers Loire Métropole

83 rue du Mail
BP 80529 - 49105 Angers Cedex 02
Bénédicte LE GUAY
Politique de la ville et évaluation
Tel. 02.41.05.45.61

Véronique PAILLARD
Emploi Insertion
Tel. 02.41.05.59.82

CAF de l'Anjou

32 rue Louis Gain
49027 Angers Cedex 01

Marie LAMBERT
Chargée de missions
Tel. 02.41.81.14.20

Responsables de relais :
Sandra RUDELLE
Tel. 02.41.68.78.78
Angers Loire Sud

Fabrice GUIBRET
Tel. 02.41.22.38.18
Angers Loire Nord

Autres signataires :

Caisse des Dépôts
26 allée F. Miterrand
49006 Angers Cedex 01

SOCLOVA
43 av. Yolande d'Aragon
49100 Angers

Le Val de Loire
13-17 rue Bouché Thomas
49100 Angers

Angers Habitat
4 rue de la Rame
49101 Angers Cedex

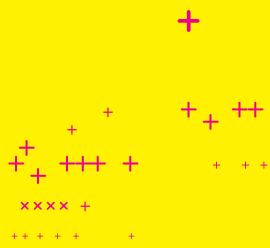
Logi-Ouest
13 bd des Deux Croix - BP 83029
49017 Angers Cedex 02

Le Toit Angevin
7 rue de Beauval - BP 70155
49001 Angers Cedex 01

Les documents dont est issue cette synthèse seront disponibles auprès des chefs de projet et partenaires du Cucs et consultables sur le site d'ALM : www.angersloiremetropole.fr.

agence d'urbanisme de la région angevine
Emmanuelle QUINIOU - Directrice générale

Contacts études aura :
Nathalie MONTOT
Stéphanie HERVIEU



CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE - JUIN 2010
Suivi-observation. Rapport d'activités. Synthèse.

aura - agence d'urbanisme de la région angevine
29, rue Thiers - 49100 Angers
Tel.+33 (0)2 41 18 23 80 - Fax +33 (0)2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org
www.aurangevine.org

ALM - Angers Loire Métropole
83, rue du Mail - BP 80529 - 49105 Angers cedex 02
Tel.+33 (0)2 41 05 50 00 - Fax +33 (0)2 41 05 50 12
contact@angersloiremetropole.fr
www.angersloiremetropole.fr

